



TOP Départemental - Règlement

Principe

Le top jeunes est une compétition de détection qui comporte deux échelons : départemental et régional. Le Comité départemental est responsable de son échelon.

Catégories et conditions de participation

Le top « jeunes » départemental est réservé aux poussins et benjamins.

Il est ouvert sur inscription aux joueurs de l'Oise titulaires d'une licence compétition ou loisir pour l'année en cours.

La compétition est composée de **8 tableaux** ; certains pourront être fusionnés en fonction du nombre d'inscrits et des tableaux :

En garçons :

B2 : -11 ans

B1 : -10 ans

P2 : -9 ans

P1 : à partir de moins de 8 ans

En filles :

B2 : -11 ans

B1 : -10 ans

P2 : -9 ans

P1 : à partir de moins de 8 ans

Formule de la compétition

La compétition se déroule sur une seule journée.

Une formule adaptée pour chaque tableau sera mise en place par le responsable de la compétition, le juge-arbitre et le DTA.

Selon le nombre d'inscrits, certains tableaux pourront débuter plus tard dans la journée.

Dans la mesure du possible, les matchs auront lieu au meilleur des 5 manches de 11 points

Qualification pour l'échelon régional

Seront qualifiés :

- Les vainqueurs de chacun des tableaux (sauf B2 qui n'est pas jouée au niveau régional).
- Les garçons et filles retenus par l'ETR pour compléter la liste des qualifiés, tout en tenant compte d'éventuels sur-classements de joueurs.

Afin de garantir la qualité et d'optimiser le déroulement de la compétition, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.